



Des nouvelles de PV

Conférence sur la cyberintimidation et lancement de *Introduction to Intervention with Crime Victims*

Dans le cadre de la **Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels 2011**, Plaidoyer-Victimes organise une activité de sensibilisation sur le phénomène de la cyberintimidation. Le fait que les jeunes de 15 à 24 ans utilisent massivement Internet et les réseaux sociaux¹ nous permet de penser qu'ils sont davantage susceptibles d'être exposés aux différentes formes de cybercrimes perpétrés sur le Web. Les conséquences vécues par les victimes et les répercussions sur leurs proches peuvent être multiples et dévastatrices. D'où l'importance de sensibiliser les jeunes à cette forme de criminalité émergente, d'identifier les modes d'intervention à privilégier et les actions préventives à mettre en place.



La conférence, qui aura lieu au Collège John-Abbott et qui se tiendra en anglais, sera webdiffusée en direct. Les personnes qui ne pourront assister à l'événement pourront donc le suivre sur le Web. Des conférenciers du Service de police de la Ville de Montréal, de Jeunesse, J'écoute et du service Côté cour partageront leur expérience et expertise sur le phénomène.

1- Michael Dewing, *Les médias sociaux – 2. Qui les utilisent?*, Division des affaires sociales, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement, publication n° 2010-05-F, 3 février 2010.

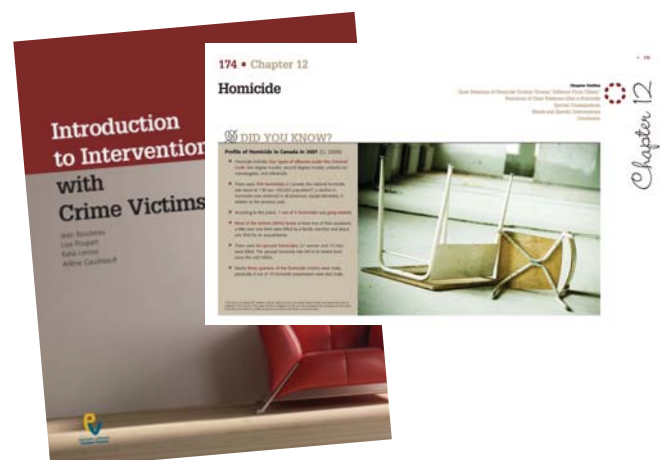
Sommaire

- 1 Des nouvelles de PV
- 4 Place aux membres et partenaires
- 6 Flash juridique
- 7 Capsule historique
- 7 Capsule « hors-frontière »
- 8 Parutions
- 9 À l'agenda
- 10 Annonces



L'activité sera suivie du lancement du manuel *Introduction to Intervention with Crime Victims*, traduction de la version originale en français parue en 2009 et réimprimée en 2010.

La date et l'heure de ces deux activités vous parviendront sous peu. Consultez aussi le www.aqpv.ca pour vous tenir au courant!



Réseau de coopération internationale sur l'aide aux victimes: rapport de mission

En juin 2009 débutait, à Montpellier, la série de quatre échanges entre la France et le Québec auxquels ont participé Plaidoyer-Victimes, le Centre international pour la prévention de la criminalité (CIPC) et l'Institut national d'aide aux victimes et de médiation (INAVEM). C'est en décembre 2010 que se sont déroulées les dernières activités de ce projet de deux ans financé dans le cadre de la 62^e session de la Commission permanente de coopération franco-québécoise. Plaidoyer-Victimes a alors accueilli une délégation de quatre personnes: M^{me} Michèle de Kerckhove, avocate et vice-présidente de l'INAVEM, M^{me} Olivia Mons, responsable des communications à l'INAVEM, M^{me} Isabelle Sadowski, référente juridique et événements collectifs à l'INAVEM et M^{me} Pascale Mermet-Vaucher, psychologue responsable d'un service d'aide aux victimes (AVEMA) à Bourg-en-Bresse.



Dans l'ordre habituel: M^{me} Rachel Desmarais et M^{me} Suzanne Arbour (Service correctionnel du Canada), M^{me} Marie-Hélène Blanc et M^{me} Arlene Gaudreault (Plaidoyer-Victimes), M^{me} Pascale Mermet-Vaucher (AVEMA), M^{me} Olivia Mons et M^{me} Michèle de Kerckhove (INAVEM) (Absents de la photo: M^{me} Isabelle Sadowski (INAVEM) et M. Serges Bruneau (CIPC))

La délégation a séjourné au Québec du 12 au 18 décembre 2010 et ce fut l'occasion, encore une fois, d'aller rencontrer plusieurs organisations et d'échanger sur les différentes pratiques, les besoins des victimes, les politiques et les enjeux et de resserrer nos liens. Sans faire une liste exhaustive des visites de la semaine, nous avons rencontré des organismes communautaires œuvrant auprès des victimes d'agression sexuelle, de violence conjugale et auprès d'ânés victimes de maltraitance. Nous avons pu aller en région, notamment à Shawinigan, où il a été possible, en plus de rencontrer les intervenantes du projet Carrefour sécurité en violence conjugale et celles d'une maison d'hébergement, de discuter avec les intervenants du CAVAC au palais de justice ainsi qu'avec des procureurs aux poursuites criminelles et pénales. La délégation a également pu rencontrer des responsables du Bureau d'aide aux victimes d'actes criminels du ministère de la Justice du Québec et, finalement, assister à une audience de libération conditionnelle dans un établissement fédéral à sécurité minimale.

Nous en sommes à l'heure des bilans et des rapports alors que ce biennium est terminé. De part et d'autre, l'expérience est jugée pertinente, intéressante et stimulante et nous avons donc déposé une nouvelle demande afin de consolider ce jeune réseautage. Ainsi, le bilan de ces échanges est positif et du côté français comme du côté québécois, certains thèmes sont davantage d'intérêt. Ainsi, nous avons été particulièrement intéressés, du côté québécois, par la prise en charge des victimes lors d'événements collectifs. À ce chapitre, l'INAVEM offre une action de soutien, de coordination et d'accompagnement aux Associations d'aide aux victimes. On parle ici d'événements tels l'attentat du Caire, le crash Paris-Rio ou l'accident aérien des Comores. L'expertise française est également intéressante auprès des victimes en milieu professionnel. En effet, on retrouve une offre de services sollicitée par des entreprises publiques et privées afin d'en faire bénéficier leurs salariés, et parfois leurs clients, victimes d'infractions ou d'événements graves.

Nous sommes également intéressés par les formes d'indemnisation des victimes telles qu'elles existent en France et qui pourraient être sources de réflexion, alors qu'ici la publication du rapport Lemieux, initialement prévue il y a près de quatre ans maintenant, se fait toujours attendre. D'autres sujets d'intérêt pourraient être mentionnés, mais retenons que de part et d'autre, chacune des missions depuis deux ans a encore davantage accentué notre conviction que les échanges devaient être poursuivis. Le projet déposé auprès de la Commission permanente de coopération franco-québécoise pour une consolidation du partenariat ouvre aussi à un élargissement du réseautage dans la francophonie.

Violences institutionnelles

L'édition des *Cahiers de PV — Antenne sur la victimologie* portant sur les violences institutionnelles est à veille, malgré maints reports et embûches, de voir le jour! La question des violences institutionnelles en est une d'envergure: les enjeux s'avèrent en effet multiples et les dimensions à couvrir nombreuses. Reste que si la tendance se maintient, l'impression du numéro devrait être complétée au mois de mars prochain. Nous comptons lancer l'édition au mois d'avril. Plus de détails vous parviendront au cours des prochaines semaines.

Les Cahiers de
PV *Antenne*
sur la
victimologie

Assemblée générale annuelle 2011

L'AGA annuelle de Plaidoyer-Victimes a été fixée au **15 juin 2011**.

Elle aura lieu au **Centre 7400**, 7400, boul. Saint-Laurent à Montréal.

Tous les détails vous parviendront sous peu.

Inscrivez dès maintenant cette date à votre agenda!

Colloque du CRI-VIFF

La proposition d'atelier présentée par Plaidoyer-Victimes au colloque international organisé par le CRI-VIFF du 29 mai au 1^{er} juin 2011, intitulé ***Violence envers les femmes — Réalités complexes et nouveaux enjeux dans un monde en transformation***, a été acceptée. L'atelier «Les rapprochements sexuels entre un professionnel de la santé et un ou une cliente — Un interdit, une agression sexuelle, un crime» sera dispensé par M^e Julie Lassonde, B.A., B.C.L., L.L.B., LL.M., avocate, chercheuse et traductrice. Elle y examinera notamment les possibilités et les limites des recours juridiques à la disposition des victimes d'inconduite sexuelle de la part d'un professionnel de la santé, de même que des pratiques de prévention visant à sensibiliser les professionnels et le public à cette problématique.

L'atelier se donnera le **mardi 31 mai à 13h15**.

COLLOQUE INTERNATIONAL CONFERENCE 2011
29 MAI AU 1^{ER} JUIN · MAY 29 TO JUNE 1 · MONTRÉAL · CANADA



Nomination

M^{me} Arlène Gaudreault, présidente de Plaidoyer-Victimes, a été nommée en janvier dernier membre de la Commission de formation et de recherche de l'**École nationale de police du Québec**. La Commission a pour mandat de donner son avis au conseil d'administration de l'École sur tout ce qui concerne la formation policière. Toutes nos félicitations Arlène!



Place aux membres et partenaires

Au-delà des frontières/Beyond Borders, la voix planétaire du Canada contre l'exploitation sexuelle des enfants

Au-delà des frontières (Beyond Borders) est une organisation nationale, bilingue, en pleine croissance, dont le succès dépend de l'ardeur et de l'engagement de son équipe pancanadienne de bénévoles, du dévouement de son équipe juridique et de l'implication des jeunes qui travaillent à éradiquer l'exploitation sexuelle des enfants partout au monde.

L'organisme est né du désir de M^{me} Rosalind Prober de colmater la brèche dans le *Code criminel* canadien qui permettait aux délinquants sexuels d'agresser impunément des enfants à l'étranger. Son militantisme amena l'amendement Prober de la *Loi canadienne sur le tourisme sexuel impliquant des enfants*, qui élargit la loi pour inscrire tous les crimes sexuels contre les enfants, y compris les crimes extraterritoriaux. Consciente que le *Code criminel* comportait d'autres insuffisances et que les droits des enfants de vivre à l'abri de l'exploitation sexuelle étaient violés de façon éhontée, Roz s'allia à M. Mark Eric Hecht, un avocat spécialisé dans le droit de l'enfant, pour fonder Beyond Borders, en 1996. En 1999, Au-delà des frontières a reçu son affiliation avec ECPAT International, un réseau de 80 groupes répartis dans 75 pays, et devint ECPAT Canada en 2009.

La mission première d'Au-delà des frontières est de plaider en faveur de meilleures lois pour la protection des enfants, de surveiller les causes devant les tribunaux concernant les violations aux droits de la personne et d'intervenir devant les tribunaux pour donner une voix aux victimes. Au-delà des frontières veut conscientiser la population à la problématique de l'exploitation sexuelle des enfants, fournir de la formation et de l'information et appuyer les initiatives efficaces de prévention et d'intervention.

Un des événements les plus enthousiasmants de l'année fut le lancement de la Section Québec d'Au-delà des frontières, le 29 novembre dernier, sous la présidence de M^e Julie Lambert, une conseillère juridique bénévole de longue date. Au-delà des frontières est bien établi sur la scène nationale et internationale et la création de la section Québec permettra désormais de répondre encore mieux aux besoins spécifiques des francophones, tout en ouvrant la possibilité d'une plus grande collaboration avec les autres groupes francophones du réseau ECPAT.

L'objectif prioritaire de la Section Québec d'Au-delà des frontières est de poursuivre la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants en utilisant



l'expertise des membres de son comité afin de faire avancer la cause. Les quatre avocats porte-paroles médiatiques pourront intervenir dans les médias pour commenter les causes afin que le public comprenne vraiment les enjeux. Ils pourront même intervenir devant les tribunaux, si besoin est, pour bonifier les lois qui protègent les enfants.

En novembre dernier toujours, Au-delà des frontières lançait « Homme à Homme », sa première campagne de sensibilisation au Québec qui incite les hommes à prendre la parole afin que cesse l'exploitation sexuelle des enfants.

M^{me} Danielle Ouimet, marraine de cette campagne, a réussi à obtenir l'appui des personnalités québécoises masculines suivantes: M. Jean-Luc Brassard, M. André Chagnon, M. Yvon Deschamps, M. Louis Garneau, M. Charles Lafortune, M. Guillaume Latendresse, le commandant Robert Piché, M. Gildor Roy, M. André Robitaille, M. Éric Salvail et M. Bruny Surin, qui ont accepté d'appuyer cette cause. Leurs commentaires et quelques vidéos sont affichés sur le site de la campagne au www.taparolecompte.ca. M. Jacques Villeneuve fut le premier à donner son appui à la campagne anglophone MAN TO MAN en 2009.



Ces personnalités québécoises appuient la campagne « Homme à Homme » d'Au-delà des frontières : Bruny Surin, Jacques Villeneuve, André Robitaille, Charles Lafortune, Guillaume Latendresse, le commandant Robert Piché, André Chagnon, Jean-Luc Brassard, Yvon Deschamps, Louis Garneau, Éric Salvail et Gildor Roy.

Comme partenaire de la campagne « Mettre fin au trafic des enfants et des mineurs » de The Body Shop, Au-delà des frontières distribue les fonds recueillis par la vente de la crème « Mains douceur et cœur d'or » aux victimes et aux groupes canadiens qui aident ces enfants et travaillent à mettre fin à ce crime. En 2010, La Fondation Marie-Vincent s'est vu octroyer la somme de 20 000 \$ pour venir en aide aux enfants victimes de traite pédophile.

Notre action est renforcée par les médias combatifs. C'est pour cette raison que depuis maintenant huit ans, nous honorons les journalistes et étudiants-journalistes canadiens pour leur couverture éthique et bien documentée des violations aux droits de l'enfant.

À titre de membre fondateur, Au-delà des frontières est membre-conseiller de Cyberaide. De plus, il est membre de la Coalition canadienne contre l'exploitation des enfants sur Internet (CCCEEI).

La responsabilité sociale de l'entreprise fait partie du champ d'expertise de l'ONG et lorsque nous parlons de prévention du tourisme sexuel pédophile, nous regardons vers l'industrie des lignes aériennes. Transat

A.T. inc., un des plus importants voyagistes au monde, et Au-delà des frontières ont signé une entente de collaboration de trois ans et joignent leurs forces pour lutter contre le tourisme sexuel impliquant des enfants. M. Mark Hecht, cofondateur de Beyond Borders, a développé des outils de formation pour les employés de Transat. Avec M^{me} Katherine Fournier, membre de l'équipe juridique de la Section Québec, il a animé des sessions de formation bilingues en Ontario et au Québec pour les « formateurs » désignés par Transat. Des employés nationaux et internationaux forment maintenant tous les employés de Transat sur la prévention du tourisme sexuel pédophile. Au-delà des frontières est actuellement en pourparlers avec d'autres transporteurs aériens qui souhaitent se joindre à ce mouvement.

L'équipe juridique et les stagiaires d'Au-delà des frontières ont suivi des causes complexes devant les tribunaux, impliquant le tourisme sexuel, la traite des enfants, le leurre par Internet, la libération conditionnelle et les passeports pour les délinquants sexuels.

Parmi ces causes récentes, mentionnons celle de Craig Bartholomew Legare. Le 3 décembre 2009, la Cour suprême du Canada a rendu sa décision dans cette cause et Au-delà des frontières, qui avait le statut d'intervenant, acclame la décision comme jurisprudence positive pour les enfants de la nation. La Cour a interprété le crime de leurre par Internet de façon à apporter le maximum de sécurité aux enfants. Cette décision place le Canada au premier rang en ce qui concerne les lois internationales de l'enfant, fidèle à l'esprit de la *Convention relative aux droits de l'enfant*, ratifiée en 1991.

Le 24 novembre, Au-delà des frontières est intervenu à la Cour suprême de la C.-B. pour déterminer si la loi contre la polygamie viole le droit à la liberté de religion garantie par la constitution. Dans cette cause, ADF a le statut d'intervenant. M. David Matas, avocat pour Au-delà des frontières, argue que : « Les communautés polygames créent un déséquilibre de pouvoir basé sur le sexe et l'âge qui favorise les hommes plus âgés et défavorise les jeunes filles. L'agresseur sexuel type utilise des stratégies de conditionnement, de complicité et de honte. Dans ce contexte, les communautés polygames posent un problème particulier. »

Plusieurs autres causes sont présentement sous la loupe d'Au-delà des frontières. Pour suivre leur évolution et pour vous renseigner sur toutes les activités d'Au-delà des frontières, cliquez sur www.beyondborders.org

Julie Lambert, LL.B/LL.L.,
présidente de la Section Québec d'Au-delà des frontières

Un projet, une initiative, une ressource, une
activité à promouvoir ?

Faites-le connaître!

Cet espace vous est réservé!

Projet de loi C-612, Loi modifiant le Code criminel (traite de personnes)

Le 15 décembre 2010, la porte-parole du Bloc Québécois en matière de sécurité publique et députée d'Ahuntsic, M^{me} Maria Mourani, déposait le projet de loi C-612, Loi modifiant le Code criminel (traite de personnes). Le texte :

- Modifie le *Code criminel* afin qu'y soient prévues des peines consécutives pour les infractions liées au proxénétisme et à la traite de personnes;
- Précise que les dispositions se rattachant à la traite de personnes visent toute infraction à cet égard, qu'elle soit commise dans un contexte interne ou international;
- Crée une présomption relative à l'exploitation d'une personne par une autre et il ajoute des circonstances présumées constituer de l'exploitation;
- Ajoute les infractions de proxénétisme et de traite de personnes à la liste des infractions visées par la confiscation des produits de la criminalité.

Plusieurs groupes ont appuyé le projet de loi lors de son dépôt : le **Comité d'action contre la traite humaine interne et internationale** (CATHI), l'**Association féminine d'éducation et d'action sociale** (AFEAS), le **Regroupement québécois des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel** (RQCALACS) et la **Concertation des luttes contre l'exploitation sexuelle** (CLES).

Pour sa part, Plaidoyer-Victimes a émis un communiqué de presse intitulé « **Les victimes de la traite seront mieux protégées, mais seront-elles aidées ?** », dans lequel l'Association accorde son appui aux modifications proposées par le projet de loi, mais déplore le fait que les mesures mises de l'avant pour réprimer les présumés trafiquants, telles que l'imposition de peines consécutives et la confiscation des produits de criminalité obtenus dans des situations de traite de personnes, soient trop rarement accompagnées d'un réel soutien financier aux victimes et aux organismes-terrain spécialisés qui peuvent leur apporter de l'aide.

En effet, Plaidoyer-Victimes estime qu'il faut encourager les victimes à lever le voile sur leur victimisation et les protéger quand elles le font. Mais il est tout aussi essentiel que les organismes susceptibles de leur venir en aide soient



Flash juridique

suffisamment financés pour être en mesure de le faire, que ce soit les centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle, les organismes qui viennent en aide aux immigrants et aux réfugiés, les organismes qui œuvrent auprès des jeunes, les organismes donnant des services aux travailleuses et travailleurs du sexe, sans oublier les organismes venant en aide aux femmes autochtones, particulièrement touchées par cette problématique.

Selon Plaidoyer-Victimes, à court terme, une des mesures envisageables pour venir en aide aux victimes serait l'ajout des articles du *Code criminel* portant sur la traite des personnes à la liste des infractions prévues à l'annexe de la *Loi sur l'indemnisation des victimes d'actes criminels*.

Pour suivre l'évolution du projet de loi, consultez [LEGISinfo >>](#)

La TCVCASL célèbre ses 25 ans!

Depuis 1985, la Table de concertation en violence conjugale et agressions à caractère sexuel de Laval (TCVCASL) regroupe des organismes et des institutions du territoire lavallois pour lutter contre la violence. Travaillant avec une approche terrain, cet organisme vise à sensibiliser et informer la population en général et à former ses membres en particulier. «Face à la violence, c'est tolérance zéro!» est leur devise!

Le 17 mars prochain, cet organisme célébrera en grand ses 25 ans d'existence! Au cours de ces célébrations, la TCVCASL en profitera pour lancer son tout nouveau site Web www.brisezlesilence.com Ce site aura la particularité de regrouper des informations qui s'adressent de façon spécifiques aux personnes concernées par les problématiques de violence conjugale et d'agressions à caractère sexuel. Que ce soit aux intervenantEs qui y travaillent de près ou de loin, à une personne qui a été



TABLE DE CONCERTATION EN VIOLENCE CONJUGALE
ET AGRESSIONS À CARACTÈRE SEXUEL DE LAVAL



Capsule historique

victime de violence (conjugale ou sexuelle), à une personne qui a eu des comportements violents dans un contexte conjugal ou à une personne qui a commis une agression sexuelle, l'information s'adressant à ces personnes s'y trouvera. L'organisme s'est aussi inspiré du guide «Les rapprochements sexuels entre un professionnel de la santé et un ou une cliente» publié par Plaidoyer-Victimes afin d'inclure des informations s'adressant aux personnes victimes, mais aussi aux professionnelLEs de la santé en ce sens.

Pour connaître les différents outils et projets de la Table (dont son guide «Brisez le silence; un guide pour les femmes victimes de violence conjugale ou toute personne intéressée à en connaître davantage sur le sujet» disponible en français et en anglais), communiquez avec M^{me} Sophie Morin, coordonnatrice de la TCVCASL au 514-436-4743 ou à info@tcvcasl.com



L'Observatoire canadien sur les mesures judiciaires prises pour contrer la violence conjugale



Capsule «hors-frontières»

L'**Observatoire canadien sur les mesures judiciaires prises pour contrer la violence conjugale** est un réseau international de chercheurs, de praticiens et de décideurs-publics provenant d'horizons disciplinaires variés. L'Observatoire favorise des analyses inter-juridictionnelles rigoureuses sur les mesures judiciaires prises pour contrer la violence conjugale en se centrant sur l'identification de politiques et de stratégies pour résoudre la violence conjugale et en explorant comment le système judiciaire fonctionne à travers le pays et à l'étranger. Il est basé au Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale, Université du Nouveau-Brunswick, sous la direction de M^{me} Carmen Gill, Ph.D.

L'Observatoire a notamment publié, en 2009, une bibliographie annotée intitulée **La Réponse du système de justice à la violence conjugale**. Cette bibliographie comprend des textes choisis de sources canadiennes, québécoises et internationales qui traitent des mesures judiciaires prises pour contrer la violence conjugale. Inspirée en partie d'une analyse documentaire intitulée *The Healing Journey*, préparée par l'organisme **RESOLVE**, la bibliographie réunit des sections pertinentes de cette analyse et de récents textes rédigés en anglais ou publiés au Québec en français. Elle inclut également des documents sur les mesures judiciaires appliquées aux communautés d'immigrants et de réfugiés et des textes provenant de sources internationales, notamment de l'Australie, du Royaume-Uni et des États-Unis.

Pour en connaître davantage sur l'Observatoire, [cliquez ici](#) >>



Parutions

Évaluation des besoins d'adaptation des services offerts aux femmes handicapées victimes de violence conjugale

2010

Office des personnes handicapées du Québec



Psychologie de l'intervention policière en situation de crise

2010

Dirigé par Michel St-Yves et Peter Collins
Éditions Yvon Blais



Services d'aide en matière de violence conjugale: État de la situation et besoins prioritaires

2010

Maryse Rinfret-Raynor, Normand Brodeur et Élisabeth Lesieux
CRI-VIFF



Tu me fais peur quand tu cries! Sortir des violences conjugales

2010

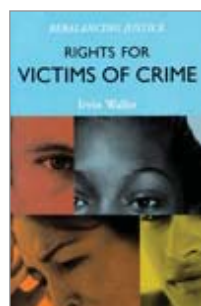
Sous la direction de Ginette Francequin
Éditions Érès



Rights for Victims of Crime: Rebalancing Justice

2010

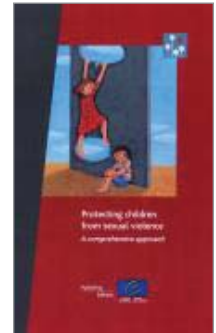
Irvin Waller
Rowman & Littlefield



Protecting children from sexual violence — A comprehensive approach

2011

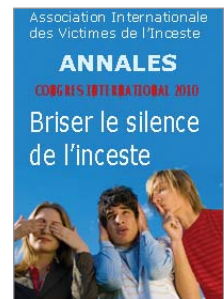
Conseil de l'Europe



Briser le silence de l'inceste

2011

Annales du congrès AIVI 2010



Pratiques innovantes auprès des jeunes en difficulté

2011

Sous la direction de Denis Lafortune, Marie-Marthe Cousineau et Claudia Tremblay
Presses de l'Université de Montréal, collection Paramètres



Ces hommes qui tuent leur famille — Vers une meilleure compréhension de l'homicide conjugal masculin et du familial

2011

Suzanne Léveillé et Julie Lefebvre
Éditions Ressources



Évaluation de la stratégie fédérale d'aide aux victimes — Rapport final

2011

Division de l'évaluation — Gestion de la planification stratégique et du rendement
Ministère de la Justice Canada





● **Conférence**

*La justice et les victimes :
Qu'est-ce que la justice selon
les victimes ?*

Organisée par le Centre
international de criminologie
comparée

Le **15 mars 2011** au local
C-4141, Pavillon Lionel-Groulx
de l'Université de Montréal,
3150, rue Jean-Brillant,
Montréal

[Pour information >](#)

● **Formation**

*Mon client souffrant de stress
post-traumatique ne s'améliore
pas : pourquoi et quoi faire ?*

Organisée par l'Association
québécoise Plaidoyer-Victimes

Les **21 et 22 mars 2011** à
l'Hôtel et suites Le Dauphin,
600, boul. St-Joseph, salle
Couronne A, Drummondville

[Pour information >](#)

● **Conférence**

*Abus sexuel de l'enfant et
capacité de mentalisation de la
mère : Quand l'un ne va pas
sans l'autre*

Organisée par le Centre
international de criminologie
comparée

Le **29 mars 2011** au local
C-4141, Pavillon Lionel-Groulx
de l'Université de Montréal,
3150, rue Jean-Brillant,
Montréal

[Pour information >](#)

● **Conférence nationale**

*Ensemble vers une solution
concertée à la traite de
personnes*

Organisée par la GRC,
l'Association canadienne des
chefs de police et le Service de
police d'Ottawa

Du **29 au 31 mars 2011** à
Montréal

[Pour information >](#)

● **Semaine nationale de
sensibilisation aux victimes
d'actes criminels 2011**

Plusieurs voix, plusieurs voies

Du **10 au 16 avril 2011**

[Pour information >](#)

● **Colloque pancanadien**

*L'avenir de la criminologie —
Dialogues entre la recherche et
la pratique*

Organisé par l'École de
criminologie de l'Université de
Montréal

Les **14 et 15 avril 2011**
au Pavillon André-Aisenstadt
de l'Université de Montréal,
2920, Chemin de la Tour,
Montréal

[Pour information >](#)

● **12^e édition du Colloque Deux
Mille**

Une empreinte pour la vie

Organisé par le Centre
d'intervention en violence et
agressions sexuelles de l'Estrie
et les Services d'aide en
prévention de la criminalité

Du **16 au 18 mai 2011** au
Manoir des Sables, Orford

[Pour information :](#)

819.564.5127#222 ou

819.564.5043#225

● **Journée spéciale**

*Intervenir en matière de
violence sexuelle envers les
enfants : pourquoi et
comment ?*

Organisée le Centre d'expertise
Marie-Vincent et ses partenaires

Le **24 mai 2011** au Holiday Inn
La Plaza, Montréal et le 26 mai
2011 à l'Hôtel Château Laurier,
Québec

[Pour information >](#)

● **Colloque international**

*Violence envers les femmes :
réalités complexes et nouveaux
enjeux dans un monde en
transformation*

Organisé par le CRI-VIFF —
Équipe de recherche Femmes,
violences et contextes de vul-
nérabilités

Du **29 mai au 1^{er} juin 2011**
à Montréal

[Pour information >](#)

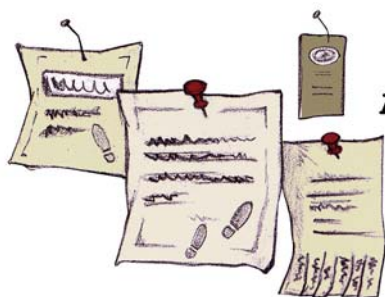
● **Colloque international**

*L'exploitation sexuelle des
enfants et les conduites excès-
sives*

Organisé par l'Institut
québécois de sexologie clinique
en partenariat avec Au-delà
des frontières

Du **31 mai au 2 juin 2011**
à La Malbaie

[Pour information >](#)



Annonces

APPEL DE CANDIDATURES

La **Table de concertation en violence conjugale de Montréal** est à la recherche d'un ou d'une chargée de projet pour assurer la rédaction de brochures d'information et de sensibilisation à l'intention de personnes vivant des réalités particulières dans un contexte de violence conjugale. Consultez l'**offre d'emploi >>**

RENCONTRES DÉTENU-VICTIMES

Le **Centre de services de justice réparatrice (CSJR)** vient de faire connaître le moment des prochaines rencontres détenus-victimes qui auront lieu au printemps. Si vous êtes personnellement intéressé(e) ou connaissez des personnes susceptibles de l'être, ne tardez pas à contacter le CSJR car les places sont limitées.

LA VIOLENCE CONJUGALE N'EST PAS TOUJOURS VISIBLE

Le **Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale** a lancé, en janvier dernier, une vaste campagne nationale de promotion des services des maisons d'aide et d'hébergement. Trois nouveaux outils efficaces et accessibles ont été développés afin de renforcer les réseaux sociaux de ces femmes. Ainsi, une affiche, un site Internet et six capsules vidéos sont mis à disposition afin que les femmes et leurs proches sachent qu'ils ou elles peuvent recevoir de l'aide adaptée à leurs besoins en situation de violence conjugale. À partir de ces outils, chacune des 49 maisons membres du Regroupement organisera des activités de promotion dans son milieu. Pour en savoir plus, consultez le **[www.contrelaviolenceconjugale.ca >>](http://www.contrelaviolenceconjugale.ca)**

M^{ME} MARTHE ASSELIN-VAILLANCOURT HONORÉE

Pour son dévouement dans la cause de la violence faite aux femmes, l'aide aux victimes de violence et la défense des aînés, M^{me} Marthe Asselin Vaillancourt a été nommée en décembre dernier Membre de l'Ordre du Canada. Pionnière en victimologie et militante de la première heure, M^{me} Asselin-Vaillancourt a reçu de nombreuses distinctions, dont celles de Chevalier de l'Ordre national du Québec et le Prix de la Justice du Québec.

L'Association québécoise Plaidoyer-Victimes tenait à souligner votre contribution et votre engagement M^{me} Vaillancourt!

Un poste à combler, une annonce à partager, un message à faire circuler?

Faites-le savoir! Cet espace vous est réservé!

Des commentaires? Des suggestions? Des réactions?

Communiquez avec Katia Leroux au kleroux@aqpv.ca



Association québécoise
Plaidoyer-Victimes

4305, rue d'Iberville, bur. 201, Montréal (Québec) H2H 2L5

Prochaine parution de L'INFO PV: juin 2011

Date de tombée des articles
et autres nouvelles:
15 mai 2011

www.aqpv.ca

Dans L'INFO PV, la forme masculine désigne, lorsque le contexte s'y prête, aussi bien les femmes que les hommes.

Coordination: Katia Leroux

Turbine graphique.ca
Graphisme: Maryse Boutin
Illustrations: Marie-Claude Serra

Dépôt légal - 2011
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada
ISSN 1911-9607